

AVEC LA CGT DES ŒUVRES SOCIALES DE QUALITE !!!

ISSOIRE le 28 septembre 2026

Du 9 au 15 octobre 2026, les salariés de l'usine d'Issoire vont élire leurs représentantes et leurs représentants du personnel. Ils auront en charge la gestion des œuvres sociales par les commissions, colonies, loisirs vacances, culturelle/sport, enfance/sociale ...

- La CGT a renforcé la solidité financière du CSE. En janvier 2019, lors de notre prise de fonction, il ne restait que 55 000 € de réserve disponible. Aujourd'hui, c'est environ 500 000€. Cette somme permet de faire face aux aléas comme nous avons connus (**crise de la covid qui a entraîné une baisse de dotation de 200 000€**, les fortes augmentations des prestations...)

- **La CGT a obtenu, après des années de luttes, l'augmentation de la dotation du CSE à 2% (1,79% auparavant) avec l'aide du syndicat CFE-CGC qui a voté favorablement pour le passage à 2%.** Cette augmentation de la dotation permettra de pérenniser les œuvres sociales pendant plusieurs années et ce dès 2026.

Nous avons engagé des travaux de réfection de la bibliothèque, et au plan d'eau, avec le terrain de pétanque, ainsi que l'installation d'un nouvel abri de 10mX5m pour un meilleur confort.



COMMISSION COLONIES :

- La suppression de la colonie « **permis de conduire** » en raison des règles URSSAF qui aurait **eu un coût supplémentaire pour les parents concernés de plus de 400€**, avec obligation de déclarer la totalité du séjour aux impôts.

Elle a été remplacée par de nouvelles destinations, dont une destination à l'étranger pour les colos d'hiver. (La Norvège en février 2026).

Le circuit des merveilles (anciennement « route des parcs ») ainsi que la Corse sont bien appréciés.

Pour les 4 prochaines années, nous garderons ce qui plaît aux enfants.

Nous allons améliorer les choix de destination pour les plus jeunes de 7 à 10 ans.

Continuer de proposer une colo hiver à l'étranger comme l'Islande en février 2027.

COMMISSION LOISIRS VACANCES :

Nous avons encore élargi l'offre **mobil-home** en passant de 17 à 20 locations (6 de plus depuis 2018), ce qui permet le départ de 48 familles supplémentaires en pleine saison. L'instauration de tranches permet un accès plus équitable, et encore très avantageux par rapport aux prix pratiqués en haute saison (1200 à 1800€ la semaine).

Le barème des tranches suit l'augmentation générale. Cela permet de pérenniser le fonctionnement de la commission.

Pour les 4 prochaines années, nous proposerons un choix plus large de destinations en mobil-home, appartement, ou autres, permettant d'avoir plus de semaines en haute saison.

Les chèques vacances resteront en place comme actuellement.



COMMISSION CULTURELLE/SPORT :

La grande nouveauté est l'appli « club employé » mise à disposition depuis environ 3 mois, permet de bénéficier de réductions dans toutes les enseignes, les voyages, la culture, le sport, l'habillement, le high-tech, etc... qui vient en complément de l'existant. En 3 mois, l'appli a aidé ses utilisateurs à économiser en moyenne 40%.

La suppression de l'abonnement de 6€ pour l'accès aux prestations de la bibliothèque :

empreint de livres, accès aux parcs d'attraction, aux spectacles, aux événements sportifs, à tarif CSE, au cinéma à prix réduit avec participation du CSE, le moto GP avec une participation de 25% du CSE.

Pour les 4 prochaines années :

Nous allons élargir la participation du CSE à d'autres événements culturels, sportifs, etc...

COMMISSION ENFANCE/SOCIALE :

Elle a en gestion, le spectacle de Noël qui réunit plus de 1000 enfants. Spectacle de qualité.

Le bon de Noël de 50€ et le bon layette.

La commission organise également un spectacle de Noël pour nos retraités avec des centaines de participants.

Il y a une permanence juridique tous les vendredis, et une aide aux salariés en difficulté.



La CGT s'engage comme depuis 8 ans, à maintenir ce qui existe, et à l'améliorer quand nous pouvons le faire.

Nous ne vous promettons rien qui serait irréalisable ou qui pourrait mettre en péril les œuvres sociales.

Du 9 au 15 octobre 2026 VOTEZ CGT



***POUR L'EMPLOI, LE SALAIRE, LES
CONDITIONS DE TRAVAIL, LA FORMATION, LES
RETRAITES, CONTRE LA PRECARITE.
MOBILISONS-NOUS AVEC LA CGT***

Du 9 au 15 octobre 2026, les salariés de l'usine d'Issoire vont élire leurs représentantes et leurs représentants du personnel. Ils auront la responsabilité de porter devant la Direction vos revendications sur l'emploi, la précarité, les conditions de travail, le salaire de base, la formation, le départ à la retraite, etc...

POUR ÇA, UN SEUL VOTE, CELUI D'UNE CGT MAJORITAIRE AU CSE

Juste avant la crise covid-19, **fin janvier 2020**, nous étions **1609 salariés** dans l'entreprise. **Aujourd'hui**, nous sommes **1550** et il reste le même depuis 3 ans. **L'effectif ouvrier ne cesse de baisser dans tous les ateliers depuis 2020, alors que celui des cadres a augmenté de presque 30%.**

Les conditions de travail sont de plus en plus déplorables dans notre entreprise. Avec le manque d'effectifs se rajoute la pression constante du management sur les salariés dans tous les secteurs, que ce soit dans les ateliers ou les bureaux.

La direction sanctionne les salariés qui se font mal et ça peut même aller jusqu'au licenciement. Ce ne sont pas les journées food-trucks ou glace au lait de Chèvre ainsi que le « prenez soin les uns des autres » qui vont changer ça. Pour elle, c'est avant tout, nous prenons soin de nous et des actionnaires, les autres c'est, avance et ferme ta gueule.

La formation est à revoir sur toute l'usine. Il n'y a pas de suivi, elle est souvent bâclée, mal anticipée comme c'est le cas pour la tranche 3 au lithium par exemple, et elle n'est pas reconnue en termes d'évolution de carrière et de salaire.

Pour la CGT, l'utilisation de **l'intérim** doit rester un cas de force majeure, et non un mode habituel de gestion du personnel.

A Issoire, le recours à l'intérim est abusif, de nombreux postes dans tous les secteurs sont tenus uniquement par des intérimaires et cela depuis de nombreuses années, et c'est illégal.

En moyenne, 40 intérimaires sont pris pour surcroît d'activité, ce qui prouve que l'effectif CDI n'est pas suffisant.

Le travail est là, les résultats sont exceptionnels, l'embauche est indispensable pour faire face aux commandes actuelles et futures dans des secteurs d'activités en pleine expansion. La direction se sert de l'effectif comme d'une ligne de coût.

**UN SALAIRE N'EST PAS UN COUT, C'EST UN
CREATEUR DE RICHESSE.**

POUR DEFENDRE VOS DROITS ET EN OBTENIR DE NOUVEAUX VOTEZ POUR UNE CGT MAJORITAIRE

LE SALAIRE DE BASE, c'est l'élément indispensable à tous les salariés quel que soit l'entreprise.

Il conditionne notre niveau de vie au quotidien et pour le futur.

C'est lui qui doit permettre de se nourrir, de s'habiller, d'avoir un toit sur la tête, de partir en vacances, d'éduquer nos enfants, de soigner notre famille, de faire face à tous les imprévus de la vie.

C'est ça le réel pouvoir d'achat !!!

Depuis 2 ans Constellium n'a distribué que 2,7% d'AG alors que notre usine engrange des résultats records depuis des années.

Elle dit que donner plus mettrait en danger l'entreprise. C'est faux, pour l'année 2023 La CGT, **grâce à votre mobilisation**, nous avons obtenu **128€ mini** ce qui faisait entre 6 et 7% pour une majorité d'entre nous.

EN SIGNANT LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE, FO, LA CFDT, LA CGC, ET LA CFTC ont entraîné un tassement de la grille des salaires des ouvriers et la disparition de leurs perspectives d'évolution :

On est passé de 10 niveaux auparavant à seulement 4 aujourd'hui.

Une de nos plus grandes victoires lors du dernier mandat a été l'amélioration de nos statuts d'entreprise malgré la nouvelle convention collective qui est une véritable régression sociale.

Nous l'avons obtenue grâce à la majorité que vous nous aviez donnée lors des élections 2022.

Lors du prochain mandat, une négociation importante va être mise en œuvre sur le temps de travail (accord 35h, horaires, forfaits, remotes, congés, temps partiel, CET, départ à la retraite, etc...) des sujets qui peuvent, s'ils sont bien négociés, améliorer notre quotidien.

Seul un vote massif pour les candidats CGT permettra de préserver notre majorité et d'obtenir de réelles avancées sur ces futures négociations.

Voilà pourquoi La CGT se battra pour :

- Des **embauches en CDI**, en commençant par les intérimaires, et en nombre suffisant.
- De véritables formations en doublure en prenant le temps nécessaire pour bien transmettre les savoir-faire.
- Reconnaître et valoriser les parcours métiers (fondeur, lamineur, scieur, contrôleur, ...)
- Améliorer l'ergonomie des outils de travail afin d'adapter la machine à l'homme et non le contraire.
- Le maintien dans l'emploi des salariés en mauvaise santé pour ne plus avoir de licenciement pour inaptitude
- Que s'arrête le régime de la terreur et qu'enfin Constellium prenne soin des femmes et des hommes qui font sa richesse.
- Pour l'augmentation du salaire de base car notre travail crée les richesses de l'entreprise et notre salaire de base c'est la garantie de préserver notre système de protection social, c'est aussi **l'augmentation de la dotation des œuvres sociales du CSE.**
- pour **mieux payer les forfaits** en commençant par les payer au juste prix.
- Améliorer les aménagements d'horaires pour les fins de carrière avec un temps partiel (GEPP) mieux rémunéré en maintenant à 100% l'ancienneté et le forfait.
- La **suppression des remotes**, ect, ...

Du 9 au 15 octobre 2026 VOTEZ CGT